

Mairie de Dun les Places 58230

Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 Novembre 2016

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller - Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Madame Caroline MALATERRE – Conseillère - Madame Miriam MATHIEU –
Conseillère Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Monsieur Roman CHARLES - 2^{ème} adjoint donne pouvoir à Monsieur Fabien Bussy
- Monsieur Frits MONKING - Conseiller donne pouvoir à Madame Miriam Mathieu - conseillère

Excusés, non représentés : Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Marc-Antoine SOURD – Conseiller

A18h35, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline Mirat

Ordre du jour

- Présentation de l'atlas communal par Madame Bonnet Marielle (PNRM)
- Point sur les travaux 2016
- Dossier DETR 2017 (Travaux réseau d'eau de Vermot)
- Devis divers
- Prévisions travaux 2017
- Demandes diverses des administrés
- Questions diverses

1) - Présentation de l'atlas communal par Madame Bonnet Marielle (PNRM) :

Outil de connaissance et d'aide à la prise de décisions, cet atlas répertorie commune par commune le patrimoine naturel, culturel, touristique et des paysages du Morvan.

Il comporte les obligations opposables aux tiers et peut être consulté en mairie.

Adresse utile : www.patrimoinedumorvan.org

2- Point sur les travaux 2016

1) Logement de la Poste :

Montant des travaux : 30 887,00 € HT - 33 963,00 € TTC

DCE (2015) : 4 918,00 €

Fond de concours : 12 979,00 €

Participation de la commune : 16 066,00 € TTC

Les travaux intérieurs sont commencés, les travaux de la toiture seront réalisés d'ici la fin de l'année.

2) Toiture de l'école

Coût : 28 424,00 € TTC

DETR 2015 (60%) 14 212,14 €

Fond de concours : 4088,00 €

A la charge de la commune : 10 124, 15 € TTC

Les travaux ont été réalisés au mois d'août 2016

3) Entrée mairie et accès handicapé :

Coût des travaux : 15 687,35 € TTC

DETR (2014) : 8692,48

Fond de concours : 2 797,00 €

Participation de la commune : 4 197,87 €

Les travaux ont été achevés en juin 2016.

4) Eglise :

1ere tranche : 380 147,62 € TTC

Subventions : 197 488,91 €

2^{ème} tranche : 293 581,16 €

Subventions : 146 345,04

Fond de concours : 25 000 €

Les deux tranches de travaux sont terminées.

5) Réseau d'eau de Vermot

Les travaux ont été réalisés cet été

Coût : 54 990,01 €

DETR : 22 875,01 €

Coût pour la commune : 32 025,00 €

3 – Dossier DETR 2017 (Travaux Vermot, dernière tranche)

Délibération : pour faire la demande de DETR pour terminer les travaux sur le réseau d'eau de Vermot

Délibération : demande de DETR :

Abstention : 0

Vote contre : 0 - Vote pour 9

4) – Devis divers :

- **Voirie** : préparation à Mézauguichard : tranchée, canalisation et évacuation des eaux

Entreprise Laugerotte 8 838 €

Entreprise Wall : 10 864 €

Devis à revoir.

- **Epicerie** : remplacement d'une fenêtre en PVC, habillage et restauration de la vitrine

Entreprise Parthiot : 1 393,20 € TTC (hors peinture)

Menuiserie Lormoise : 1410,07 € TTC, peinture comprise

Entreprise Louette : 2 880,00 € TTC

Délibération : choix de l'entreprise Menuiserie Lormoise dont le devis est complet :

Abstention : 0

Vote contre : 0 - Vote pour 9

- **Chambre des cloches (église)** mise aux normes : 1 065,19 €

Délibération : réalisation des travaux de mise aux normes de la chambre des cloches :

Abstention : 0

Vote contre : 0 - Vote pour 9

5) – Prévisions travaux 2017

Travaux de la cour de l'école : nécessité de se renseigner sur les choix possibles et sur ce qu'il convient de faire.

SIEEEN : remplacement des ampoules existantes par des ampoules LED dans le Bourg, aux Fiottes, à l'Huis-Gally, au Montois, au Mezocdefroy et au camping :
Coût pour la commune : 5 000 € (demander plus d'informations au Sieeen)

Couloir intérieur de l'école : il est nécessaire d'isoler et de refaire ce couloir.

6) - Demandes diverses des administrés

Salle Sainte-Thérèse : nécessité de prendre des conseils afin d'éviter le risque de blocage du dossier. La délibération sera prise début décembre.

Vente d'une impasse communale incluse dans une propriété privée : le propriétaire souhaite acheter cette petite enclave communale, le droit de passage ayant été levé au mois de Juin.

Le prix en sera fixé avec les Domaines et la délibération pour l'ouverture de l'enquête Publique sera prise début décembre.

Deux courriers concernant des nuisances (un courrier concernant des coqs et un courrier concernant un chien) nous ont été adressés. La démarche auprès des propriétaires sera faite (information, suivi d'un courrier si nécessaire).

7) Questions diverses

Lavoir de l'Huis-Laurent : ce lavoir a besoin de travaux. Il est situé en limite de propriété privée, très imbriqué dans les bâtiments.

Se pose la question de le vendre au propriétaire ou de le conserver et de le restaurer.

Eoliennes : nous avons été recontactés par une entreprise pour la pose d'éoliennes.

Nous nous tenons à l'avis du parc du Morvan qui précise que la commune n'est pas dans une zone propice à ces installations.

Installation des éclairages de Noël : seront mis en place ainsi que la décoration des sapins avec les fleurs.

Présence des chauve-souris d'une espèce rare et protégée au-dessus du plafond de la salle des fêtes : nécessité de faire les travaux (installation d'un plancher et d'une bâche pour récupérer le guano). Ces travaux doivent être réalisés l'hiver.

Chemins à réaménager :

- pont du Longo, changement de planches.
- balustrade sur le GR3 du passage à gué du ruisseau que rejoint la Cure au Moulin du Plateau.

Panneaux de signalisation : donner des noms de rues dans les hameaux et des numéros, au rythme d'un hameau par an, par exemple.

A Bonaré un panneau voie sans issue est à réinstaller.

Cimetière : le travail de reprise des concessions se poursuit.

Nécessité de réaliser une rigole dans la 1^{ère} allée pour éviter le ravinage par les eaux de pluie.

L'ordre du jour et les questions diverses étant achevés, Madame Biardoux lève la séance à 21 heures 30.